

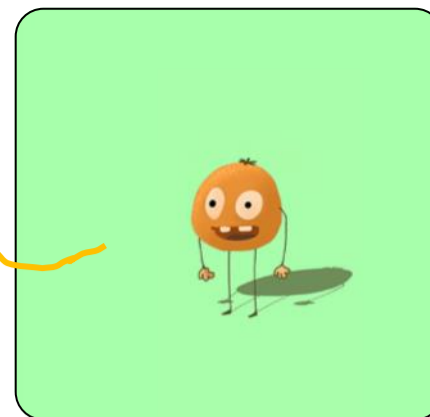


### Pourquoi choisir cet enseignement ?

**En résumé : pour se faire plaisir, se découvrir et se confronter à ce qui est autre, différent ; pour se préparer à un parcours artistique post-bac.**

Vous pouvez choisir cet enseignement optionnel et / ou de spécialité pour...

- engager et consolider une pratique plastique dans une visée expressive et singulière,
- développer et enrichir une culture artistique personnelle aux côtés d'une culture commune,
- acquérir des méthodes (théoriques-techniques),
- ... et ce afin de...
- « teinter » votre parcours de formation au sein du lycée en lui donnant un relief, une singularité,
- préciser et affirmer un choix d'orientation post-bac avec une visée professionnelle artistique,
- ou tout simplement allier un plaisir de faire à la nécessité scolaire.



### Comment se fait l'orientation vers la classe de... 2nde avec l'enseignement optionnel arts plastiques ?

C'est le *Rectorat académique*, et non le lycée, qui affecte les élèves sortant de 3e en classe de 2nde (sur avis des commissions préparatoires, via l'application Affelnet-Lycée, et sur décision du DASEN - directeur académique des services de l'Éducation nationale). Cette affectation se fait par défaut sur le lycée de secteur.

Il n'y a pas de sélection particulière pour intégrer l'enseignement optionnel arts plastiques en 2nde ; il suffit de le demander à l'inscription.

### Et si mon lycée de secteur ne propose pas d'enseignement artistique ?

Il est possible de demander une *dérogation* pour suivre l'enseignement artistique de 2nde, mais celle-ci n'est pas prioritaire en regard des autres critères permettant d'en obtenir une. Elle est donc très rarement accordée au sortir du collège.

La plupart du temps, l'élève effectue une 2nde générale dans son lycée de secteur. À la fin de cette 2nde, dite *cycle d'orientation*, l'élève qui le souhaite peut demander son affectation en 1ère dans un lycée proposant les enseignements artistiques.

### Comment se fait l'orientation vers les classes de... 1ère avec l'enseignement de spécialité arts plastiques et 1ère et terminale avec l'enseignement optionnel arts plastiques ?

Les choix de spécialités et d'options se décident au fil de l'année de 2nde. Il suffit d'en faire la demande. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement optionnel en 2nde pour intégrer un des enseignements arts plastiques en 1ère.

L'enseignement des Arts plastiques peut être combiné avec l'ensemble des spécialités ou options proposées par votre établissement. N'hésitez pas à faire des simulations sur le site de l'onisep : <https://www.horizons21.fr/>

### Où vont nos élèves après le Baccalauréat ?

Les voies artistiques et culturelles sont nombreuses (certains élèves intègrent une école à l'étranger) :

- \* **Ecoles préparatoires aux écoles supérieures d'art et design : réseau APPEA** (public), CPES-CAAP (public)...
- \* **Ecole des Beaux-Arts** (municipales, comme Bordeaux..., ou nationales, comme Paris, Lyon...)
- \* **Ecoles d'Arts Appliqués** (pour un cursus en design graphique, design 3D, illustration, animation, mode... : *Arts décoratifs, Gobelins, Boule, ECV, Condé, ESMOD, IBSM, EESI, Human Academy, Emile Cohl, DN-MADe...*)
- \* **Cinéma** (3iS, ESEC...)
- \* **Architecture**
- \* **Restauration et conservation des œuvres**
- \* **Faculté d'arts plastiques** (avec des voies spécifiques selon les universités)
- \* **Histoire de l'art**
- \* **Métiers de la culture**
- \* **Communication et événementiel...**

Quelques liens : <https://appea.fr/> (réseau des prépas publiques) / <https://andea.fr/> (les 45 écoles supérieures d'art et design publiques du ministère de la Culture) / <https://designmetiersdart.fr/> (Dn-MADe, DSAA...)



### Note :

Sur Bordeaux, **3 lycées généraux publics** proposent des enseignements optionnels et de spécialité en arts plastiques :

- \* Le lycée François Magendie. Il propose aussi un cursus dans la voie technologique en *STD2A* (arts appliqués), et un cursus post-bac *DN-MADe* (arts appliqués).
- \* Le lycée Montaigne (<https://montaigne-bordeaux.fr/>)
- \* Le lycée Camille Jullian (<https://camillejullian.com/>)

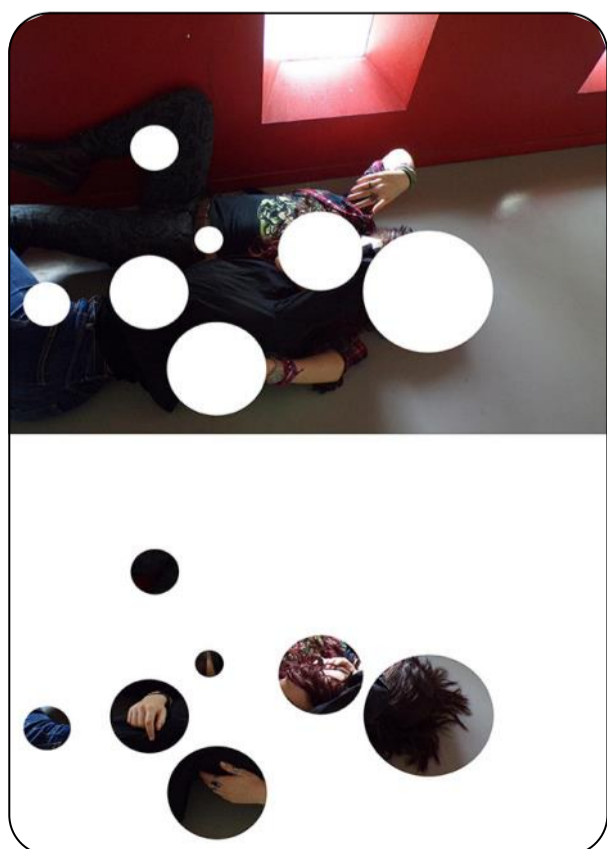
Le lycée professionnel public Toulouse-Lautrec, lycée des métiers d'art, propose un ensemble de parcours spécifiques (photographie, métiers de la couture et de la confection, vêtement flou, vêtement tailleur, tapisserie d'ameublement, marchandisage visuel, communication visuelle plurimédia, technicien en prothèse dentaire). <https://www.lautrecbordeaux.fr/>

### Que fait-on en arts plastiques ?

Les volumes horaires prévus dans les textes sont les suivants : 3h pour chaque enseignement optionnel (2nde, 1ère, terminale) ; 4h pour l'enseignement de spécialité de 1ère ; 6h pour l'enseignement de spécialité de terminale. Enseignement de spécialité et optionnel sont combinables.

L'enseignement des Arts plastiques s'organise autour de trois pôles ou « *composantes* », chacune convoquant des « *compétences* » spécifiques :

- La *pratique artistique* (expérimenter, produire créer) ;
- La *culture artistique* (aborder et approfondir une culture artistique faite de repères communs et de choix personnels) ;
- L'*argumentaire-théorique* (développer des approches orales et écrites réflexives, construites avec méthode et faisant appel à une culture et à un vocabulaire spécifiques au champ des arts plastiques).



Ces composantes s'abordent au travers d'un *programme national* notionnel, qui parcourt les trois années du lycée avec des degrés de complexité variables, et qui met en avant des grands « *champs de questionnements* » (champs de questionnements plasticiens : aspect technique et sensible ; champs de questionnements interdisciplinaires : relation aux autres arts ; champs de questionnements transversaux : thématiques ciblées, comme par exemple « L'artiste et la société »). En terminale, un programme spécifique lié aux épreuves du baccalauréat et modifié au fil des ans vient cadrer les composantes (*programme dit limitatif*).

Pour les élèves, les arts plastiques se vivent au travers d'une pratique d'*atelier*, qui reste un lieu scolaire et dans lequel une communauté s'active. C'est un lieu que l'on partage, et qui permet la mise en œuvre et le développement de compétences comportementales pour lesquelles une certaine maturité d'attitude est essentielle (autonomie, responsabilité, rapport à l'autre, au lieu, à ses usages, aux équipements...). La possibilité de pratiques variées (pas de pratique « centrale »), la temporalité longue dans laquelle se déploie l'engagement de chacun, les possibilités exploratoires, le statut spécifique de « l'erreur » et du « ratage » (qui, abordés avec réflexion, ne sont pas considérés forcément comme négatifs mais plutôt comme des étapes de progression)... doivent permettre le développement d'une *expressivité personnelle dotée de recul critique*, en association à des *connaissances* (méthodes, culture...).

L'engagement en arts plastiques est à considérer de manière évolutive, et doit permettre de passer :

- du *sujet* (proposé par l'enseignant) au *projet libre* (chaque élève est invité, dans le cadre du programme, à déterminer ses propres objets d'étude et problématiques, ses propres techniques) ;
- d'une *pratique plastique* (qui cumule des réalisations personnelles variées : pratiques graphiques, picturales, numériques, tridimensionnelles, performatives, sonores, liées à l'image fixe ou animée...) à une *démarche artistique* (qui tisse et met en avant les liens qui existent entre certaines d'entre elles).

Ce dispositif, qui fait appel à des degrés d'exigence différents selon le niveau, privilégie la notion de démarche expressive, et, par là, la part autonome et individuelle de chacun. Il met en relation pratique plastique et technique, connaissances culturelles, maîtrise de méthodes, sens, argumentaire, au travers des phases de recherches, d'expérimentations et des réalisations abouties et exposées-diffusées-performées.

>>> Suite

La notion d'*engagement* reste centrale et nécessite un « aguet » permanent de la part de l'élève. Le développement d'une démarche artistique ne peut se contenter du seul cadre scolaire et demande un investissement au-delà de celui-ci.

La *part théorique* s'appuie sur des connaissances culturelles et sur des méthodes, que chaque élève est à même de déployer tant en regard du fait artistique (artistes, œuvres, mouvements...) que de sa propre pratique. Certaines de ces méthodes sont propres à l'épreuve écrite du baccalauréat : analyse d'œuvre(s), commentaire critique d'un document sur l'art (écrit journalistique, philosophique...) et création d'une note d'intention pour un projet d'exposition.

Chaque élève est amené à découvrir et à se construire une culture *artistique faite de repères communs et de choix personnels*. Il est ainsi à même de se situer en regard d'un passé, qui nous constitue, et d'un présent, que nous vivons. Cette culture artistique se veut transversale et non chronologique (ce n'est pas une histoire des arts), et déborde éventuellement le champ spécifique des arts pour s'ouvrir à d'autres domaines (scientifiques...).

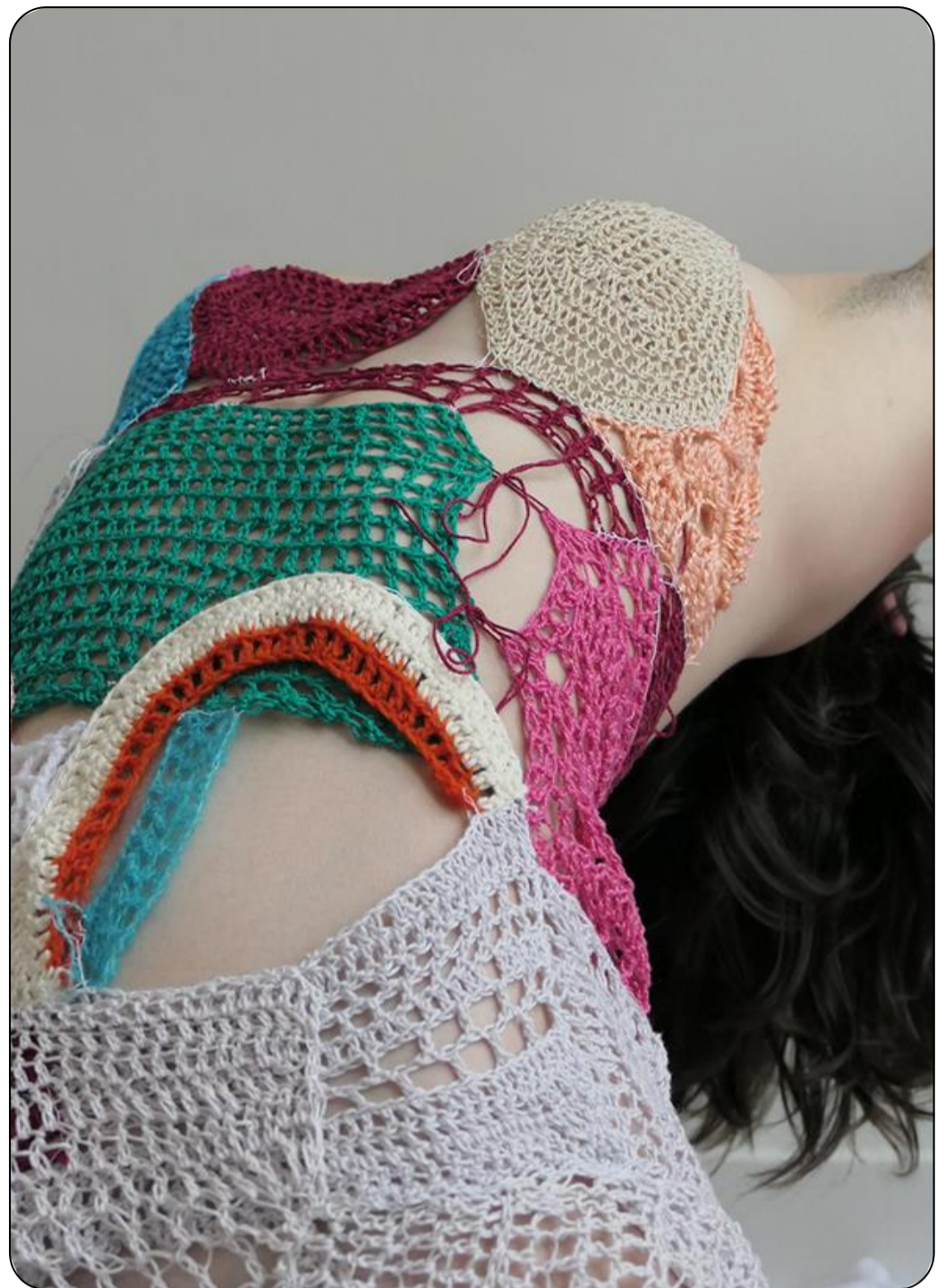
Il s'agit d'enrichir le projet plastique de chacun afin de l'amener au plus près d'une démarche consciente des enjeux plastiques, culturels et théoriques contenus dans son travail.

Cette culture artistique se construit :

- Par des apports déterminés par le programme officiel et la spécificité de chaque projet.
- Par des recherches opérées par l'élève, de sa propre initiative. *Pratique et culture artistique* trouvent leurs premiers ancrages dans le quotidien, la sphère de l'intime, le plaisir de faire. Il est important de pouvoir importer ces éléments, propres à chacun, dans le cadre scolaire, car ce sont eux qui viendront réellement le nourrir et définir une expressivité et une réflexion personnelles.
- Par des actions spécifiques (conférences, rencontres, ateliers, résidences avec des professionnels (artistes, institutionnels, galeristes, commissaires d'exposition, critiques...), expositions intra-muros, visites et voyages extra-muros...

La pratique assidue du « carnet d'accompagnement » ou « *carnet de travail* », au-delà de ce que l'enseignant peut demander, est importante. Il est l'archive des explorations plastiques, des éléments culturels, des étapes et progressions d'une réalisation.

Les *évaluations* sont des synthèses de cet engagement qui, pour l'élève, se déploie dans un temps long. Elles doivent permettre de se situer au mieux afin de se préparer à son évaluation ponctuelle terminale en tant que candidat lors des épreuves du baccalauréat.



#### Quel matériel acheter et où ?

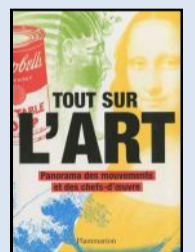
La pratique plastique nécessite l'usage de certains outils et consommables (qu'il est parfois possible de fabriquer ou de récupérer) tels que des *supports* (papiers, cartons, tissus, bois...), des *outils graphiques et picturaux*, de quoi *couper, coller, ficeler...*, un *carnet de travail*, un *carton à dessin*...

C'est souvent les désirs d'expérimentation et le projet personnel qui déterminent les outils qui seront nécessaires, et qu'il revient à *chacun de se procurer*.

Le lycée est à même de prêter, dans la mesure du possible et du raisonnable, certains matériels ou équipements. La pratique du recyclage, de la récupération est bienvenue et génératrice de découvertes plastiques.

De nombreux magasins permettent de se doter : *magasins spécialisés* (Géant des Beaux-Arts, Boesner, Rougier & Plé), *grandes surfaces généralistes* (Auchan, Cultura, Action...), *papeteries* (Bureau Vallée...), *magasins de bricolage* (Leroy Merlin, Bricorama, Castorama...).

L'achat d'un ouvrage générique sur l'art est fortement conseillé. À titre d'exemple : Tout sur l'Art. Panorama des mouvements et des chefs-d'œuvre, éditions Flammarion. La collection comporte des variantes sur l'architecture, le design, la mode, la photo, le cinéma, l'archéologie...).



> **Lycée François Magendie**  
10 rue des Treuils 33023 Bordeaux  
05 57 81 61 50  
www.magendie.net  
ce.0330026z@ac-bordeaux.fr

> **Mathieu Caussé** : lyceemcausse@free.fr  
> **Pauline Caillet** : prof.caillet@hotmail.com

